

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 06 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois de décembre à 19 H 00

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **29 novembre 2024**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2024/166

Présents :

M. Xavier HAQUIN, **Maire**

M. BLANCHARD, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR,
Mme DUPUY, M. RAVIER, **Adjoint au Maire**

M. CARON, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEJ, Mme GUTIERREZ,
Mme BENLAHMAR, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE,
Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, Mme THYS,
Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT,
Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. KHINACHE, Mme DAHMANI,
Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme CASTRO-FERNANDES	(pouvoir à M. NACCACHE)
Mme CHESNEAU MUSTAFA	(pouvoir à M. HAQUIN)
Mme LEMARCHAND	(pouvoir à Mme DEHAS)
Mme APARICIO TRAORE	(pouvoir à M. ANNOUR)
M. GODARD	(pouvoir à M. CARON)
M. KEBABTCHIEFF	(pouvoir à Mme MEZIERE)
M. BAY	(pouvoir à M. MELO DELGADO)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Absent : M. KNOBLOCH

Déposée en Sous-Préfecture le : **10/12/24**

Publiée le : **13/12/24**

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. ANNOUR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

AFFAIRES GENERALES

Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2121-22, L.1411-5, L.1414-2 et L.1414-4 ;

VU le Règlement intérieur du Conseil municipal approuvé par délibération du 25/05/2020 et modifié par délibération n°2022/132 du 23/09/2022 ;

VU la délibération n°2020/38 du Conseil municipal du 25/05/2020 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

VU les délibérations n°2023/090 du 30 juin 2023 et n°2024/065 du 28 juin 2024 modifiant la représentation des membres du Conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres ;

CONSIDÉRANT la démission de la deuxième adjointe au Maire rendue effective le 19 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'installation d'une nouvelle conseillère municipale ;

CONSIDÉRANT de fait, la nécessité de modifier la composition de la Commission d'Appel d'Offres en application du Règlement Intérieur du Conseil municipal, susvisé ;

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- DÉSIGNE un nouveau représentant du Conseil municipal en tant que membre suppléant, et ce dans le respect de la représentation proportionnelle, au sein de la liste des membres de la Commission d'Appel d'Offres présidée par le Maire (5 titulaires et 5 suppléants) :

Commission d'Appel d'Offres	
Titulaires	Suppléants
(1) Didier LEDEUR (1) Vania CASTRO FERNANDES (1) Carole CHESNEAU MUSTAFA (1) Joëlle DUPUY (2) Carole CAUZARD	(1) Benoît BLANCHARD (1) Joël NACCACHE (1) Yannick CARON (1) Michèle THYS (2) Karine LACOUTURE

(1) liste "Ensemble, renforçons nos liens"

(2) liste "Ermont citoyen, la Gauche rassemblée"



Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**